

Compte rendu de la réunion du groupe de travail protection de la ressource en eau

de l'Observatoire de l'eau de Paris

Dans les bureaux d'Ile de France Environnement 2 rue du dessous des berges 75013 Paris

14 avril 2015

Présents Eau de Paris : Manon Zakeossian

Observatoire de l'eau : Henri Coing, Marc Laimé, Claude Legris, Valérie Pasquet, Michel Riottot

En préambule Michel Riottot rappelle les résultats d'un récent sondage sur la nature des nuisances préoccupant les citoyens. C'est le bruit qui est cité en premier puis la pollution atmosphérique, la qualité de l'eau n'arrive qu'en troisième position.

Michel Riottot présente des données sur la problématique qualité de l'eau et santé

- le rôle de l'eau pour la vie : l'eau est un élément indispensable à la vie animale et végétale. Les besoins alimentaires en eau de l'homme adulte sont de 2,5 litres par jour, dont près de 1 litre est fourni par les denrées alimentaires.
- les principales sources de pollution viennent des entrants utilisés par l'agriculture conventionnelle, engrais, pesticides, herbicides.
- La Directive européenne « Nitrates » de décembre 1991 est l'une des directives que les États membres ont dû intégrer dans leur Droit de l'environnement national, pour protéger l'environnement et les ressources naturelles et plus particulièrement la ressource en eau. Elle stipule en particulier que la dose à ne pas dépasser lors d'épandage est de 170 kg/ha. La valeur limite de concentration en nitrates admissibles dans l'eau potable est fixée à 50 mg/litre, ce qui correspond à la valeur recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Cependant, la toxicité des nitrates est remise en cause par certains agriculteurs qui s'appuient sur des publications affirmant l'intérêt d'une alimentation riche en légumes apportant ainsi les nitrates nécessaires à la réduction des risques de maladies cardiovasculaires. La toxicité des nitrates est néanmoins prouvée chez le nourrisson (cyanose du nourrisson) et soupçonnée chez l'adulte via la transformation des nitrates en nitrites sous l'influence des bactéries du tractus digestif et la formation de nitrosamines avec les produits de la digestion. L'action cancérigène des nitrosamines est elle bien documentée.

- Depuis les années 1980, les enquêtes épidémiologiques ont évoqué l'implication des pesticides dans plusieurs pathologies chez des personnes exposées professionnellement à ces substances, en particulier des pathologies cancéreuses, des maladies neurologiques et des troubles de la reproduction. Les pesticides bloquent des activités neurovégétatives.
- L'atrazine, la simazine, et le bentazone, sont les herbicides les plus fréquemment détectés lors d'analyse de l'eau. Ces trois substances sont des herbicides à large spectre qui ont été utilisés en agriculture. L'utilisation de l'atrazine est interdite depuis 2002, on ne constate plus de pic, ce qui prouve que l'interdiction est respectée. On observe une baisse progressive de sa teneur ainsi que de ses trois produits de dégradation.
- Toxicité des semences enrobées, l'enrobage contient des substances fongicides (triazoles, carbamates, imidazole...) contre les champignons du sol et des insecticides.
- L'impact des nitrates sur la qualité des eaux souterraines reste important et les fermetures de captages se poursuivent. Plus de 200 captages ont dû être abandonnés depuis l'an 2000 en Ile-de-France, le plus souvent

en lien avec des pollutions par les traitements et les pesticides. Mais les causes d'abandon de captage pour la production d'eau destinée à la consommation humaine sont multiples; la mauvaise qualité de la ressource, la faible productivité du captage ou la vulnérabilité de la ressource peuvent motiver à abandonner un captage.

- Les perturbateurs endocriniens (toutes substances chimiques jouant le rôle d'une hormone) peuvent agir à plusieurs niveaux : synthèse des hormones, transport, métabolisme, ou encore liaison avec les récepteurs nucléaires constituant les cibles naturelles des hormones.
- Les effets des polluants peuvent se manifester sur le long terme, exemple, les effets du plomb contenu dans les carburants. La plombémie des jeunes enfants n'est pas nulle alors que l'addition de plomb tétra-éthyle à l'essence a été arrêtée depuis 1990.
- Les effets combinés de différentes substances appelés « effets cocktails » sont peu étudiés. Il est possible que des produits inhalés ou ingérés à doses inférieures aux doses toxiques le deviennent lorsqu'ils sont combinés à d'autres substances.

Plan national santé environnement 3 (PNSE 3) 2015-2019. Ce plan vise à répondre aux interrogations sur les conséquences sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions. Il s'articule autour de 4 grandes catégories d'enjeux : des enjeux de santé prioritaires ; des enjeux de connaissance des expositions et de leurs effets ; des enjeux pour la recherche en santé environnement ; des enjeux pour les actions territoriales, l'information, la communication, et la formation. La ville de Paris est en train d'élaborer son propre plan de santé-environnement. Il sera présenté avant la fin 2015.

- Les agriculteurs-exploitants sont sur la défensive mais leur main d'œuvre est inquiète

En conclusion de son exposé Michel Riottot interroge le groupe de travail pour savoir comment diffuser nos connaissances et sensibiliser les parisiens à la problématique de la pollution de l'eau.

Marc Laimé :

Comment mobiliser les franciliens, car ce n'est pas uniquement les parisiens qu'il faut toucher et par quel dispositif nouveau peut-on faire pression sur les acteurs ?

Dans les prochaines années 50% des agriculteurs franciliens vont partir en retraite mais les nouveaux venus ne sont pas plus sensibilisés aux problèmes de pollution. D'ailleurs le chiffre d'affaires des marchands de pesticides a augmenté de 15%.

Il existe des initiatives intéressantes : en Seine et Marne, la direction des routes a décidé de ne plus utiliser de pesticide. La population et surtout les ouvriers communaux sont ainsi protégés.

Paris accueillera en décembre prochain la COP21, la conférence internationale sur le climat, Il y aura-t-il une dynamique liée à cette manifestation ?

Comment interpeller les agriculteurs?

En Ile de France un nombre important de structures existent pour promouvoir les bonnes pratiques : instituts techniques, chambres d'agriculture, mutuelles de santé agricole et les lycées agricoles. Toutefois, ces structures sont encore dans une logique productiviste et ne perçoivent pas les interrogations de la population.

Henri Coing

Il faut travailler avec des acteurs comme :

- l'agence d'écologie urbaine, la Mairie de Paris, avec son agence d'écologie urbaine de la direction des espaces verts et de l'environnement, a lancé en 2011 les «Acteurs du Paris durable», dispositif

qui met en réseau des actions de particuliers, de collectifs d'habitants, de copropriétés, d'associations, de professionnels...

- Les AMAP ou Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, Elles ont pour objectifs :
 - - de maintenir et de développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale,
 - - de promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation,
 - - de faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité,
 - - de contribuer à une souveraineté alimentaire favorisant celle des paysan-ne-s du monde dans un esprit de solidarité.
- Au jardin tropical de Paris (45 bis avenue de la Belle-Gabrielle, Paris 12^e) se réunit une association d'agriculture urbaine «V'île Fertile» une quarantaine d'adhérents dont une dizaine d'actifs environ issus des jardins partagés, du mouvement des AMAPs, des réseaux de l'économie sociale et solidaire.
- « Terre de liens » dont l'action principale passe par l'acquisition de terres et de fermes qui vont rejoindre le réseau des fermes Terre de Liens. Ces terres sortent définitivement du marché spéculatif, elles sont assurées d'être maintenues à long terme dans leur vocation agricole et sont prêtes à accueillir de nouveaux agriculteurs aux pratiques agricoles respectueuses des sols et de l'environnement.

Valérie Pasquet :

A partir des présentations de Manon Zakeossian, de Michel Riottot il y a matière pour susciter l'intérêt des citoyens et usagers aux enjeux de la protection de la ressource, à travers par exemple une programmation de "Rendez-vous Eau" - promenades thématiques, à Paris mais aussi à proximité des captages, sur le chemin de l'eau vers Paris ; rencontres thématiques sur des lieux différents en lien avec l'approvisionnement en eau de la ville (historiques ou actuels), leur découverte contribuera à donner envie de participer.

Je pense à une programmation car il me semble que c'est un travail dans la durée. Ce cycle de rendez-vous me semble aussi propice à porter le projet d'acquisitions foncières dont nous avons parlé, et dans la durée. Il me semble favorable aussi à ce que les Parisiens (et pourquoi pas Franciliens) rejoignent l'Observatoire Parisien de l'Eau.

Enfin, j'évoque une programmation car c'est la compétence de l'association PERCEVOIR dont l'expérience, depuis 2003, me permet de témoigner qu'il y a matière à un récit et témoigner du réel intérêt des citoyens à ces questions.

Cette idée se développerait en parallèle de l'organisation d'une réunion/conférence plénière, par exemple au conseil régional.

Pour notre groupe de travail je suggère d'avoir une réunion "sur le terrain" en rencontrant les acteurs avec qui travaille Eau de Paris.

Manon Zakeossian semble dire cependant que ce ne serait pas très facile à organiser. Je propose de contribuer avec Marc Laimé au recensement des initiatives existantes proches de nos objectifs.

Sofie Aublin, animatrice nationale du réseau Education à l'Environnement et au Développement Durable pour l'enseignement agricole, est chargée de coordonner l'implications des jeunes à une contribution des élèves de l'enseignement agricole à la COP21.

Manon Zakeossian mentionne que des visites des captages étaient programmées lors des dernières journées du patrimoine. Les moyens financiers ne sont pas introuvables, Eau de Paris favorise certaines actions. Il faut accrocher les parisiens et accrocher les gens du territoire de captage.

Eau de Paris a choisi d'accompagner les agriculteurs vers des systèmes agricoles durables, efficaces pour la protection ou la reconquête des ressources en eau, par l'appropriation de systèmes de culture limitant les entrants et par le développement de l'agriculture biologique. Des acquisitions foncières sur les zones les plus vulnérables ou pour accompagner des projets de conversion avec mise en œuvre de baux ruraux environnementaux.

Une première conférence avec pour titre « Débat de l'observatoire » pourrait être organisée par le groupe de travail.

Le lieu éventuel évoqué le Conseil Régional un samedi de septembre ou d'octobre. Cependant, étant donné les élections régionales en décembre, il faudra tenir compte du droit de réserve des élus.

Différents autres lieux sont également suggérés : l'amphithéâtre d'Eau de Paris, il peut contenir cent vingt personnes environ, l'amphithéâtre du muséum rénové en 2003, il peut recevoir jusqu'à 315 personnes.

Pour préparer cette manifestation une audition des services de l'état paraît nécessaire, en confrontant nos interlocuteurs à des questions précises.

CR : Claude Legris

Prochaine réunion : mardi 19 mai.